



## **AFRIQUE/RD CONGO - Les responsables religieux demandent une Commission électorale véritablement indépendante**

Kinshasa (Agence Fides) – Une Commission électorale qui soit effectivement « indépendante, autonome et neutre » : c'est ce que demandent les confessions religieuses présentes en République démocratique du Congo au travers de leur porte-parole, le Père Donatien Shole, Secrétaire adjoint de la Conférence épiscopale congolaise.

Les responsables des différentes confessions religieuses du pays se sont rencontrés le 1er février à Kinshasa. Au terme de la réunion, le Père Shole a fait part des indications provenant du débat sur la loi portant révision de la composition de la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

« Nous demandons au Président de la République, qui a le pouvoir de renvoyer la loi devant le Parlement en vue d'un approfondissement, de tenir compte des aspirations profondes du peuple congolais qui veut une CENI véritablement indépendante, autonome et neutre » a affirmé le prêtre.

Les responsables religieux rappellent que l'actuelle CENI avait été critiquée à l'occasion des élections présidentielles et législatives de 2011 au cours desquelles de nombreuses irrégularités avaient été constatées.

Le 12 décembre 2012, l'Assemblée nationale avait adopté une loi modifiant la composition de la CENI. Le texte prévoit que la nouvelle Commission électorale soit formée de deux organes : le Bureau de Présidence et l'Assemblée plénière. Cette dernière est composée de 13 membres – six issus de la majorité présidentielle, 4 de l'opposition et 3 de la société civile. Selon les confessions religieuses, ce texte ne présente pas de progrès significatifs. (L.M.) (Agence Fides 04/02/2013)